ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

Élection du président

Le mardi 12 mars 1996 — N° 12

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

115 $ débats de la Chambre — 10 $ Index
325 $ débats des commissions parlementaires
105 $ commission de l'aménagement et des équipements
75 $ commission du budget et de l'administration
70 $ commission des institutions
65 $ commission des affaires sociales
60 $ commission de l'économie et du travail
40 $ commission de l'éducation
35 $ commission de la culture
20 $ commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
5 $ commission de l'Assemblée nationale

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Qc) téléphone: 418-643-2754
G1R 5P3 télécopieur: 418-528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture

Le mardi 12 mars 1996

Table des matières

Élection du président 1

Intervenants

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée

M. Gérard R. Morin

Le mardi 12 mars 1996

Élection du président

(Dix-sept heures cinquante minutes)

Le Président (M. Brouillet): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission de la culture est réunie afin de procéder à l'élection du président de la commission.

Selon l'article 135 du règlement, le président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, le 30 novembre 1994, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Élection du président

Je suis maintenant prêt à recevoir toute proposition pour le poste de président. M. le député de Dubuc.

M. Morin (Dubuc): Merci, M. le Président. J'ai le très grand honneur de présenter mon collègue, député de Lévis, M. Jean Garon, au poste de président de la commission de la culture.

Le Président (M. Brouillet): Merci. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Adopté. Je déclare donc élu président de la commission de la culture M. le député de Lévis.

La commission de la culture ayant rempli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 17 h 51)